

République Française

Département  
SOCIALE  
de la Meuse

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION

DE L'AIRE A L'ARGONNE

### Séance du jeudi 29 juin 2023

Date de la convocation : mercredi 21 juin 2023

**Administrateurs : 20**

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-neuf juin, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Présidente du Centre Intercommunal d'Action Sociale.*

**Présents : 11**

**Votants : 12**

**Présents** : Martine AUBRY, Josiane BIGUINET, Mathilde DECHEPPE, Noëlle JACQUEMET, Dania KLEIN, Marie-Françoise KLEIN, Nathalie PHILIPPOT, Thierry RAMAND, Bernard RENAUDIN, Claude THOMAS, Pascale ZEHR

**Représentés** : Anne RAMAND par Bernard RENAUDIN

**Excusés** : Evelyne BERTHAUX, Dominique JEANNESSON, Dominique MARECHAL, Guillaume PALIN, Marie-Madeleine MOUTON

**Absents** : Philippe BRISSE, Sophie CHARRIOT, Luc GERARD

### DCA\_2023\_13 - Objet : Convention de partenariat avec l'association Vent des Forêts : projet « Sculptures en feutre »

La présidente expose,

Dans le cadre du Centre de loisirs de l'Été 2023, une action d'Education Artistique et Culturelle est proposée en partenariat avec l'association Vent Des Forêts.

Cette action consiste en l'accueil d'un artiste sur le territoire et donc au sein du Centre de loisirs qui transforme la laine de mouton en feutre pour en faire des sculptures, des toiles etc.

L'artiste interviendra du 10 au 13 juillet 2023 et fera une restitution au sein de l'espace public de la Commune de Vaubecourt le 17 juillet 2023.

La présidente propose de signer une convention de partenariat avec l'association Vent Des Forêts afin de formaliser cette action d'éducation artistique et culturelle.

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, à l'unanimité de ses membres votants adopte la convention et autorise la Présidente à signer la présente convention de partenariat.

Préfecture de la meuse  
Date de reception de l'AR: 27/07/2023  
055-200027787-DCA\_2023\_13-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 27 juillet 2023  
et publié ou notifié  
le 27 juillet 2023

La Présidente,  
Madame Martine AUBRY